Une boisson fut apportée au Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) qui en but. Sur sa droite se trouvait un jeune garçon

Sahl ibn Saʿd (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate qu'on apporta une boisson au Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) qui en but. Sur sa droite se trouvait un jeune garçon et sur sa gauche des hommes âgés. Il demanda au jeune garçon : « Me permets-tu de commencer par eux ? - Le jeune garçon dit : Non, par Allah ! Je n'accorderai à personne le privilège de la part qui me vient de toi. » Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) le lui remit alors dans sa main.

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Dans ce récit de la tradition prophétique, le Prophète (sur lui la paix et le salut) demanda la permission au jeune garçon de donner à boire aux hommes âgés avant lui. Le Prophète voulut faire cela afin d'attendrir le cœur des hommes âgés, d’attester de sa compassion envers eux ainsi que mettre en avant leur mérite et leur dignité, étant donné qu'aucune tradition prophétique n'interdit cela. Cependant, ce récit confirme la tradition prophétique de donner la priorité à celui qui se trouve à droite et qu'on ne peut débuter par une autre personne sauf avec sa permission. Il n'y a aussi aucun mal à solliciter son accord. De même, la personne n'est pas obligée d'accepter, surtout si cela lui fait manquer un mérite dans l'au-delà et un bienfait religieux. Le jeune garçon était 'Abdullah ibn 'Abbâs (qu'Allah l’agrée, lui et son père).

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/5651